



Association Vélobernai  
11 rue de la Victoire  
67210 Obernai  
[bonjour@velobernai.fr](mailto:bonjour@velobernai.fr)  
[www.velobernai.fr](http://www.velobernai.fr)



Association Molsheim Ville à Pied et à Vélo  
13 rue des romains  
67120 Molsheim  
[contact@mvpv.fr](mailto:contact@mvpv.fr)  
[www.mvpv.fr](http://www.mvpv.fr)

à M. le Président  
Communauté de Communes des Portes de Rosheim  
86b Place de la République  
67560 Rosheim

Le 11 Septembre 2021

M. le Président,

Les associations Vélobernai et MVPV ont pour objet de promouvoir la pratique du vélo et des mobilités actives, respectivement à Obernai, Molsheim, et leurs environs.

On nous a rapporté récemment un accident survenu entre une voiture et un cycliste au carrefour entre la voie verte et la rue Nouvelle à Rosheim, et ce n'est semble-t-il pas le premier.

Nous tenons à vous signaler que le régime de priorité de cette intersection est mal choisi. Le Cerema (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) recommande en effet de toujours étudier dans un premier temps la possibilité de donner la priorité à la voie verte, ce choix pouvant être influencé par des critères de visibilité, de vitesse et de trafic spécifiques à l'intersection.

Dans le cas présent, la visibilité est très mauvaise dans presque toutes les directions, le trafic sur la voie verte est très largement supérieur au trafic sur la rue Nouvelle, et la vitesse des voitures est limitée. On peut aussi noter que la voie verte est beaucoup utilisée par des familles avec enfants et des collégiens se rendant à l'école à vélo, des usagers particulièrement fragiles.

Tous ces arguments pèsent en faveur d'une priorité aux usagers de la voie verte et de la pose de panneaux stop sur la rue Nouvelle. Il s'agit en premier lieu d'une question de sécurité, l'essentiel étant qu'un tel accident ne se reproduise plus, mais l'objectif est également de ne pas décourager l'utilisation du vélo comme mode de transport au quotidien : si le parcours est dangereux ou simplement perçu comme tel, les parents ne laisseront plus leurs enfants aller au collège à vélo.

Vous trouverez plus de précisions dans les publications du Cerema :

- [Véloroutes et intersections](https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2019/10/Velo_intersection_veloroute_def.pdf)  
[https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2019/10/Velo\\_intersection\\_veloroute\\_def.pdf](https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2019/10/Velo_intersection_veloroute_def.pdf)
- [La boîte à outils des aménagements cyclables](https://www.cerema.fr/system/files/documents/2019/07/7_1_boiteoutil_velo_cotitaaix_280519.pdf)  
[https://www.cerema.fr/system/files/documents/2019/07/7\\_1\\_boiteoutil\\_velo\\_cotitaaix\\_280519.pdf](https://www.cerema.fr/system/files/documents/2019/07/7_1_boiteoutil_velo_cotitaaix_280519.pdf)
- [Aménagements en faveur du vélo: une série de fiches pratiques](https://www.cerema.fr/fr/actualites/amenagements-faveur-du-velo-serie-fiches-pratiques-du-cerema)  
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/amenagements-faveur-du-velo-serie-fiches-pratiques-du-cerema>

Nous restons à votre disposition pour toutes questions concernant les aménagements cyclables et la promotion de la pratique du vélo au quotidien.

Cordialement,

Pour Vélobernai  
Patrick Viry, Président

Pour MVPV  
Anne Poidevin, Présidente